

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

Références réglementaires :

- Bulletin officiel n°28 du 10 juillet 2025 relatif aux emplois et procédures d'affectation dans les établissements d'enseignement supérieur – Année 2026 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Référence Galaxie : 4665
Discipline : Économie et Gestion, option B
Section CNU correspondante : 06
Profil succinct : Comptabilité, contrôle de gestion
Date de publication : 10/03/2026
Quotité de travail : 100 %
Nombre de poste : 1
Date de recrutement : 01/09/2026

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : IUT d'Orléans
Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : l'IUT d'Orléans
Pôle, Filière ou Département d'affectation : Département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Profil d'enseignement :

Formations concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Le département de Gestion des entreprises et des administrations (GEA) de l'IUT d'Orléans forme des étudiants du bac+1 au bac+3 préparant le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT, anciennement DUT). Il est implanté sur le campus de l'Université d'Orléans.

Après une première année de tronc commun, les étudiants choisissent un parcours en 2ème et 3ème année parmi les 4 parcours ouverts :

- Gestion comptable fiscale et financière
- Gestion et pilotage des ressources humaines
- Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
- Contrôle de gestion et pilotage de la performance.

Les étudiants peuvent choisir de suivre leurs études en alternance par la voie de l'apprentissage, ou en formation initiale.

Le programme national du BUT est disponible sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/22/Special4/ESRS2211617A.htm>

Activités d'enseignement :

La personne recrutée assurera des enseignements dans les trois années de formation. Les matières enseignées concerneront essentiellement les domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion et de la finance : de la comptabilité générale en BUT 1 jusqu'à des modules de parcours de spécialité CGPP (Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance) et GC2F (Gestion Comptable Financière et Fiscale) en BUT 2 et 3.

Une expérience dans les approches pédagogiques par compétences, ou innovantes (utilisation de la plateforme Moodle, réalisation de « serious games ») au sein d'une équipe pédagogique serait appréciée. La connaissance du public IUT ou la capacité d'enseigner en anglais sont également bienvenues.

La personne recrutée s'engagera dans le suivi des étudiants en stage ou en apprentissage, dans les relations avec les entreprises et pour l'accompagnement dans la réalisation du rapport.

La personne recrutée devra également participer aux journées portes ouvertes, aux conseils de département, aux jurys qui ont lieu tous les semestres.

Compétences requises :

- Fortes compétences en comptabilité et contrôle de gestion
- Approche par compétences et innovation pédagogique
- Travail en équipe

Compétences souhaitées :

Comptabilité, contrôle de gestion, finance, savoir utiliser un logiciel de comptabilité

Responsabilités pédagogiques envisagées :

La personne recrutée sera amenée à exercer des responsabilités administratives ou pédagogiques (direction des études, planification des emplois du temps, coordinateur de « Situation d'apprentissage et d'évaluation » dans le cadre du BUT, responsabilité des stages ou des projets...).

Contact :

MAHMOUDI Ramin

Mail : cd-gea.iut45@univ-orleans.fr

Téléphone : 02.38.49.44.83

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2026, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du 10/03/2026 10h00 au 08/04/2026 16h00 (heure de Paris).

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon **(pas de copie-écran i-prof).**
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie-écran i-prof).**
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

- Copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 08/04/2026 après 16 heures (heure de Paris).

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*